



Paris, le 8 décembre 2019

### **Abandon immédiat des poursuites contre notre camarade interpellé le 7 décembre !**

Hier, samedi 7 décembre 2019, avait lieu à Nantes une manifestation contre le projet de réforme des retraites, à laquelle participait Solidaires 44. Au cours de cette manifestation, les « forces de l'ordre » ont à nouveau fait preuve de violences à l'encontre de manifestant-e-s pacifiques. En particulier, comme le restitue un communiqué de Solidaires 44, une manifestante a été très violemment prise à partie par la police sous leurs yeux.

Les camarades de Solidaires 44, et notamment l'un de nos camarades de Solidaires informatique, se sont indignés pacifiquement face à ces violences policières. En réponse, notre camarade a été interpellé, puis mis en garde à vue dans un commissariat nantais. Il a été relâché au terme des 24h de sa garde à vue, et convoqué en janvier.

Solidaires informatique s'insurge de ce nouvel acte de criminalisation des mouvements sociaux. Le gouvernement a manifestement choisi de refuser tout dialogue dans sa réforme, « et en même temps » de réprimer toutes les voix qui pourraient s'y opposer. Cette attaque contre notre camarade est à l'évidence une attaque contre tout le mouvement syndical.

S'il reste une once de décence à ce gouvernement, et si le dialogue avec les syndicats a encore un tant soit peu de sens pour le ministre de l'intérieur, l'abandon de toutes les poursuites contre notre camarade est la seule solution.

**Solidaires informatique exige donc l'abandon de toutes les poursuites contre notre camarade. Bien évidemment, nous sommes également solidaires de tou-te-s les manifestant-e-s interpellé-e-s, et exigeons également leur libération et l'abandon des poursuites. On ne dialogue pas avec le peuple à coup de matraques, pas plus qu'on « explique » une réforme par des sanctions judiciaires.**